

**TÂCHES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE
POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2003/04**

TÂCHES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2003/04

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
1.	Système international d'observation scientifique				
1.1	Réviser le <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> .	2.1, 2.8	février	mettre en œuvre	
1.2	L'utilisation des carnets électroniques devrait être la norme pour toutes les observations scientifiques menées sur les navires de pêche de krill	2.1	février	aider	mettre en œuvre
1.3	Traduire les carnets électroniques dans toutes les langues officielles.	2.1	mars	mettre en œuvre	
1.4	Utiliser le nouveau format de compte rendu d'observation pour toutes les pêcheries en 2003/04.	2.2	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
1.5	Informé le secrétariat lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un nouveau code d'espèces pour que le secrétariat puisse en attribuer un.	2.5	exigence permanente	mettre en œuvre	mettre en œuvre
1.6	Effectuer une révision majeure du contenu et de la structure du <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> .	2.10	septembre	coordonner	participer
2.	Contrôle et gestion de l'écosystème				
2.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-EMM.	annexe 4, tableau 3	juin	mettre en œuvre	mettre en œuvre
2.2	Analyser les diverses sources de variabilité dans les indices du CEMP et les conséquences de cette variabilité sur la puissance à détecter les changements dans la série complète des indices.	3.9	juin	mettre en œuvre	mettre en œuvre
2.3	Définir les besoins en données et les procédures analytiques requises pour évaluer les indices de la disponibilité du krill dérivés des données de pêche.	3.10	juin	aider	mettre en œuvre
2.4	Tenir un registre du large éventail de données des séries chronologiques non-CEMP qui ont été utilisées par l'atelier sur la révision du CEMP et qui pourraient s'avérer utiles lors d'autres ateliers s'inscrivant dans les travaux du WG-EMM.	3.14	juin	mettre en œuvre	
2.5	Mettre au point une approche de classification par laquelle il serait possible de décrire la nature de la covariation dans les indices multivariés du CEMP et de la présenter chaque année.	3.21	juin	mettre en œuvre	
2.6	Poursuivre les travaux sur l'élaboration de méthodes qui, sur la base des données du CEMP, permettent de décider de l'état de l'écosystème centré sur le krill.	3.22	exigence permanente	aider	mettre en œuvre

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
2.7	Apporter des changements aux <i>Méthodes standard du CEMP</i> pour la collecte d'échantillons de tissus qui serviront à détecter les indicateurs chimiques de stress métabolique et de polluants et pour la détermination du taux de croissance des jeunes otaries de Kerguelen (C2).	3.31	février	mettre en œuvre	
2.8	Faire progresser les travaux sur la subdivision de la limite de capture de précaution du krill dans les SSMU.	3.40–3.43, 3.72	juin	aider	mettre en œuvre
2.9	Appliquer la méthode d'utilisation du régime alimentaire du cormoran antarctique (<i>Phalacrocorax bransfieldensis</i>) afin de suivre l'abondance des espèces de poissons côtiers aux stades biologiques précoces.	3.57	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
2.10	Soumettre des séries chronologiques de données de composition des poissons dans le régime alimentaire du cormoran antarctique.	3.58	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
2.11	Renvoyer le plan de gestion de la ZSPA N° 145 au Sous-groupe consultatif sur les zones protégées pour qu'il puisse l'examiner pendant WG-EMM-2004.	3.75	août	aider	mettre en œuvre
3.	Espèces exploitées				
3.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-FSA.	annexe 5, tableau 12.1	septembre	mettre en œuvre	mettre en œuvre
3.2	Soumettre des plans détaillés de pêche au krill pour la saison à venir.	4.6, 4.8, 4.14	juin	aider	mettre en œuvre
3.3	Présenter de plus amples détails des activités de pêche dans les Rapports d'activités des Membres (facultatif).	4.9	septembre	aider	mettre en œuvre
3.4	Déclarer les captures de krill par SSMU.	4.11	juin	mettre en œuvre	
3.5	Mettre au point des approches de la validation des indices du CEMP sur la disponibilité du krill reposant sur les informations en provenance des pêcheries.	4.12	juin	aider	mettre en œuvre
3.6	Examiner les incertitudes liées aux estimations acoustiques de la biomasse de <i>C. gunnari</i> et déterminer comment tenir compte de ces incertitudes dans les évaluations.	4.35–4.41	septembre	aider	mettre en œuvre
3.7	Explorer les méthodes susceptibles d'entraîner une réduction des captures d'immatures de <i>D. eleginoides</i> dans la sous-zone 48.3, ainsi que les implications de ces méthodes, notamment la restriction de la pêche en eaux peu profondes.	4.44, 4.75	septembre	aider	mettre en œuvre
3.8	Développer des procédures de validation pour toutes les extractions de données et les procédures analytiques appliquées dans les évaluations.	4.48	septembre	mettre en œuvre	mettre en œuvre
3.9	Réviser et évaluer le processus entier d'estimation du recrutement de <i>D. eleginoides</i> à partir des campagnes d'évaluation au chalut en vue des évaluations, y compris à l'égard de toute une série de questions analytiques générales et d'interprétation.	4.49–4.55, 4.73	septembre	aider	mettre en œuvre

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
3.10	Prendre des mesures pour réduire considérablement le niveau du total des prélèvements de <i>D. eleginoides</i> de la division 58.5.1 par rapport à 2003.	4.82	décembre	aider	mettre en œuvre (France)
3.11	Soumettre à la prochaine réunion du WG-FSA-SAM des documents examinant l'effet de la conception des campagnes sur les estimations du recrutement de <i>D. eleginoides</i> .	4.86	juin	aider	mettre en œuvre
3.12	Les Membres qui collectent les données sous un format non standard devront garantir que toutes les données sur les captures accessoires seront transférées dans la base de données de la CCAMLR.	4.141	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.13	Poursuivre l'étude du taux de survie des raies.	4.143	septembre	aider	mettre en œuvre
3.14	Clarifier les différences de capture accessoire d'un navire à un autre, ce qui pourrait aider au développement de mesures d'atténuation et d'évitement de la capture accessoire.	4.145, 4.149	septembre	aider	mettre en œuvre
3.15	Déclarer aussi précisément que possible les données sur la capture accessoire, sous tous les formats (données STATLANT, par trait, déclarations de capture et d'effort de pêche).	4.147, 4.151	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.16	Les observateurs devraient enregistrer la proportion de traits/poses observés tant pour la capture accessoire retenue/rejetée que celle qui est détachée au couteau/perdue, et relever les cas de poissons coupés des palangres ou perdus.	4.152	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.17	Revoir les informations que les observateurs devraient relever sur la capture accessoire de poisson et d'invertébrés et l'ordre de priorité de ces tâches.	4.153	septembre	aider	mettre en œuvre
3.18	S'ils ne sont pas retenus pour traitement, les rajidés devraient être détachés des palangres au couteau si possible alors qu'ils sont encore dans l'eau, sauf à la demande de l'observateur, lorsqu'il procède à l'échantillonnage biologique.	4.155	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.19	Fournir au secrétariat un compte rendu sur les méthodes ou stratégies de pêche qui réduisent au minimum la capture accessoire des poissons non visés.	4.156	septembre	aider	mettre en œuvre
4.	Pêcheries nouvelles et exploratoires				
4.1	S'ils souhaitent mener des opérations de pêche exploratoire dans des sous-zones ou divisions actuellement fermées en vertu des mesures de conservation, les Membres devront suivre les procédures stipulées dans la mesure de conservation 24-01.	4.169, 4.210	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.2	Mener de nouvelles études de simulation de marquage dans la sous-zone 88.1.	4.194	septembre	aider	mettre en œuvre
4.3	Examiner les aspects pratiques et les modèles de recherche possibles pour la réalisation d'une campagne d'évaluation au chalut des juvéniles de <i>Dissostichus</i> spp. en mer de Ross.	4.194	septembre	aider	mettre en œuvre

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
4.4	Réaliser des études par simulation pour déterminer les meilleurs moyens de déployer l'effort de pêche pour obtenir le contraste nécessaire dans les paramètres de la pêcherie et des stocks qui pourraient mener à une évaluation de <i>Dissostichus</i> spp. dans la sous-zone 88.1.	4.194	septembre	aider	mettre en œuvre
4.5	Examiner les niveaux de capture accessoire par SSRU qui seraient plus appropriées pour la sous-zone 88.1.	4.199	septembre	aider	mettre en œuvre
4.6	Revoir dans le détail le plan de recherche et les plans de collecte des données mentionnés dans la mesure de conservation 41-01.	4.209	septembre	aider	mettre en œuvre
5. Mortalité accidentelle					
5.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-IMAF.	annexe 5, appendice E	septembre	mettre en œuvre	mettre en œuvre
5.2	Appliquer des mesures d'atténuation, en faire l'expérimentation et procéder à l'échange de pêcheurs, dans les pêcheries à la palangre des ZEE françaises de la sous-zone 58.6 et la division 58.5.1.	5.57	janvier	aider	mettre en œuvre (France)
5.3	Soumettre des données sur les opérations de pêche à la palangre dans les secteurs adjacents à la zone de la Convention.	5.57	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
5.4	Soumettre des données sur la taille des populations d'oiseaux de mer, leurs secteurs d'alimentation et la provenance de la capture accidentelle.	5.57	septembre	aider	mettre en œuvre
5.5	Soutenir les initiatives internationales, notamment l'IFF3 et l'ACAP.	5.57	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
5.6	Soumettre des rapports sur le développement et la mise en œuvre des PAN de la FAO.	5.57	septembre	aider	mettre en œuvre
5.7	Prendre des mesures encore plus rigoureuses pour combattre la pêche IUU dans la zone de la Convention afin de protéger les populations d'oiseaux de mer gravement menacées.	5.58	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
5.8	Demander aux ORGP ayant des compétences dans les secteurs adjacents à la zone de la Convention de prendre des dispositions pour atténuer la capture accidentelle d'oiseaux de mer.	5.58	janvier	mettre en œuvre	
6. Autres questions relatives au contrôle et à la gestion					
6.1	Travailler avec le secrétariat pour améliorer la présentation et développer des procédures normalisées pour l'analyse des données sur les débris marins.	6.4	septembre	mettre en œuvre	mettre en œuvre

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
6.2	Fournir des informations sur les débris marins en utilisant les formulaires de déclaration types de la CCAMLR.	6.14	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
7.	Gestion dans des conditions d'incertitude sur la taille du stock et le rendement durable				
7.1	Mettre à jour les plans des pêcheries.	7.1	exigence permanente	mettre en œuvre	
7.2	Soumettre des données sur les opérations de pêche espagnoles dans la zone 51 en dehors des ZEE.	7.7	septembre	aider	mettre en œuvre (Espagne)
7.3	Fournir des données bathymétriques sur la zone 51 qui permettraient de mieux estimer la surface du fond marin.	7.10	septembre	aider	mettre en œuvre (Russie)
8.	Activités recevant l'appui du secrétariat				
8.1	Développer un plan de stockage des données des campagnes d'évaluation acoustique.	12.8–12.10	juin	mettre en œuvre	aider
8.2	Mettre en place une base de données destinée à recevoir les données de marquage soumises par les Membres dans un format électronique standard.	12.11	mars	mettre en œuvre	
8.3	Préparer un organigramme illustrant le processus de demande et de réception des données.	12.17	mars	mettre en œuvre	
8.4	Assurer la sécurité des données de la CCAMLR et d'autres informations détenues dans les réseaux des réunions.	12.20	exigence permanente	aider	mettre en œuvre (organiseurs des réunions)
8.5	Soumettre, si possible, des données mensuelles de capture et d'effort de pêche pour les pêcheries énumérées dans le tableau 1 de SC-CAMLR-XXII/BG/7.	12.28	février	aider	mettre en œuvre
8.6	Examiner les descriptions des opérations de pêche au krill menées pendant les années 70 qui ont été publiées dans les divers rapports BIOMASS.	12.28	mars	mettre en œuvre	
8.7	Préparer un document appuyant la décision du Comité scientifique relative aux directives en vigueur pour la soumission des documents et le distribuer au WG-EMM et au WG-FSA pour commentaires.	12.33	mai	mettre en œuvre	faire examiner par les groupes de travail à
9.	Autres tâches				
9.1	Tenir le Comité scientifique et ses groupes de travail informés des faits nouveaux à l'égard de FIRMS-FIGIS.	9.17	exigence permanente	mettre en œuvre	
9.2	Participer en tant qu'observateurs à certaines réunions internationales.	9.22	exigence permanente	mettre en œuvre	mettre en œuvre

N°	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XXII	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
9.3	Mettre au point un système de documentation et un formulaire qui permettent au WG-FSA de maintenir des archives complètes de ses évaluations.	10.6	juin	mettre en œuvre	aider